

bles travaux ne peuvent pas nous faire admettre que le parasite descendrait du *Penicilium* (moisissure des fromages), non plus que le *trichophyton* serait un dérivé de l'*achorion Schonleinii* (favus), comme l'a soutenu Hébra de Vienne. Nous devons donc considérer jusqu'à expériences plus concluantes, que le *trichophyton* est un champignon d'ordre spécial, produisant des manifestations morbides toujours identiques, c'est-à-dire teigne tondante, trichophytie cutanée et sycosis selon le lieu où est inoculé le parasite.

*Diagnostic.*—Le diagnostic, en général aisé, devient plus facile lorsque la tonsure est produite. Il doit toujours être assuré par un examen microscopique. Un procédé expéditif, celui en usage dans les salles de l'hôpital Saint-Louis, est celui-ci :

Prendre un ou deux cheveux ou encore une squame qu'on a obtenue par le râclage ; les placer sur le porte objet du microscope, en ayant fait agir quelques gouttes d'une solution de potasse, à 10 ou 40 pour 100. Avec un grossissement de 200 à 500 diamètres, le parasite se montre à nous avec les caractères qui lui sont propres. Dans les cheveux ce sont les spores qui prédominent (teigne tondante), tandis que dans les squames il ne se trouve que des tubes de mycélium présentant dans leurs ramifications quelques spores isolées (trichophytie cutanée).

Il est inutile d'ajouter que les lames de verre sur lesquelles sont placées les préparations doivent être d'une propreté absolue, de peur de prendre pour des tubes ou spores quelques fibrilles de coton ou grains de poussière quelconques.

Le diagnostic de la teigne tondante doit se faire entre 1<sup>o</sup> le favus, 2<sup>o</sup> la pelade, 3<sup>o</sup> certaines variétés d'eczéma et de pityriasis siégeant au cuir chevelu.

Le favus, au début, avant la formation des godets, peut être pris pour une teigne tondante. Plus tard, ces incrustations jaunes cupuliformes (godets) et les cicatrices dues à la suppuration du derme, le distinguent plus facilement de cette dernière affection. Il y a de plus l'odeur *sui generis* pathognomonique du favus, odeur de souris, de moisissure. Nous avons déjà dit que le favus était une affection rurale, tandis que la trichophytie sévissait dans les villes et les grands centres, ce serait là un élément de diagnostic qu'il ne faudrait pas dédaigner. Serait-on encore dans le doute sur la nature de l'affection, il suffira alors de placer sur le porte objet du microscope un fragment de croûte (godet), additionnée d'une solution de potasse. Les spores et les tubes sont très variables et très irréguliers ; ces derniers sont beaucoup plus courts que dans le *trichophyton*. Dans le favus, les cheveux qui repoussent sont clairs, minces, mais indemnes de tout parasite ; ils repoussent très lentement. Cela s'explique, car la lésion produite par le champignon n'intéresse pas seulement la tige, mais aussi la racine, qui doit se produire avant que poil puisse émerger de l'épiderme. Dans la teigne tondante, au contraire, la racine restant dans le cuir chevelu, par suite de la cassure de la tige qui seule est infiltrée par le parasite, ne présente aucune altération trophique. Le cheveu repoussera peut-être, mais infiltré par le champignon. Dans le favus le siège du parasite est donc le foyer périfolliculaire, il produit l'atrophie du follicule en même temps qu'il s'accompagne de dermite avoisinante. On pourrait considérer cette dernière affection comme une maladie parasitaire des cou-